

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051222

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03268

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

K.Hidioui

Refraueté

Abdelaziz

171966

Date de naissance :

06/07/1953

Adresse :

379, Rd PANORAMIQUE CASA

Tél. :

06.647909.14

Total des frais engagés : 1258,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur Imane MARKOUCH**  
Dermatologue - Venerologue  
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser  
224, Rue 14 Mandarona Ain Chok - Casablanca  
Tél: 05 22 87 58 43

Date de consultation : 15 AOUI. 2023

Nom et prénom du malade : EL GHALEMI Touria Age: 68ans

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dermatoses

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BEN AFDAL

Signature de l'adhérent(e) : JLP



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AOUT 2023	CS		300 + 50 DH	Docteur Imane MARRAKCHI Dermatologue - Venerologue Dermatologue - Venerologue Coiffure et Laser 224 Rue A. Mandarina Al Chok - Casablanca Tél: 05 22 87 58 43

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
<b>DHARIA D'OUED HADDON</b> <b>OULED HADDON</b> Bd. Ouled Haddou, N° 39 BIS Hay Krimat - CASABLANCA Tél: 05 22 50 60 26	15/08/02	958,70

~~ANALYSES - RADIOPHOTOS~~

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
		692	

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Imane MARKOUCH**  
**Dermatologue - Vénérologue**  
Diplômée de L'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI  
Ancienne interne des hôpitaux de Paris



الدكتورة إيمان مركوش  
اختصاصية في أمراض الجلد والتسلل  
خريجة كلية بيير وماري كوري-باريس VI  
طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le : .....

15/08/2023

Madame EL GHALEMI TOURIA

VALEX 500 MG CP  
d. Ouled Haddou N°39 Bis,  
Hay Krimat - CASABLANCA  
Tél: 05 22 50 60 26  
152,50

NUPENTIN 300 MG GEL  
1gel le soir x15j

DUOXOL CP  
37,00

VITANEVRIL FORT CP  
28,80

FUCIDINE POMMADE  
39,70

2cpx03/j x01semaine

1cpx03/j si douleurs

1cpx03/j x02mois

1appx02/j sur la lésion nez x10j

S.V.

S.V.

S.V.

S.V.

S.V.

PHARMACIE BOULEVARD  
OULED HADDOU  
Bd. Ouled Haddou N°39 Bis,  
Hay Krimat - CASABLANCA  
Tél: 05 22 50 60 26

152,50

152,50

152,50

152,50

PPV: 99DH20

37,00

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

28,80

958,70

Dr. Imane MARKOUCH  
Dermatologue - Vénérologue  
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser  
224, Rue 14 Mandarouna Ain Chok - Casablanca  
Tél: 05 22 87 58 43

PHARMACIE BOULEVARD  
OULED HADDOU  
Bd. Ouled Haddou N°39 Bis,  
Hay Krimat - CASABLANCA  
Tél: 05 22 50 60 26